

**Zeitschrift:** Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels  
**Herausgeber:** Schweizer Hotelier-Verein  
**Band:** 39 (1930)  
**Heft:** 8  
  
**Rubrik:** Trafic et tourisme

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Des capitaux ignorés.** — Une montagne, un fleuve, un lac, un golfe, une baie ont une valeur commerciale. C'est ainsi qu'on a chiffré la valeur commerciale du Mont-Blanc. En 1913, on a compté 400.000 touristes sur la face française du Mont-Blanc, 275.000 sur la face italienne et 350.000 sur ses versants suisses. En admettant pour chacun de ces touristes une moyenne de dépenses de 50 fr. dans la région (francs-or), ce qui est modeste, on arrive à ce résultat que le Mont-Blanc, en 1913, a provoqué à lui seul un chiffre d'affaires de 52 millions de francs-or. Quel capital faudrait-il à un industriel quelconque pour créer un pareil chiffre d'affaires?

**Mise de vins blancs.** — Les vins blancs récoltés en 1929 par la commune de Corcelles près Payerne dans les vignes qu'elle possède à Lavaux, soit environ 15.000 litres, ont été vendus aux enchères publiques le 8 février. Le vin blanc mis à prix de 1 fr. le litre, 10.000 litres se sont vendus de 1 fr. à 1 fr. 07, soit au prix moyen de 1 fr. 03. Les preneurs étaient des cafetiers et des paysans de la région, qui achetaient par quantités de 100 à 150 litres, marchandise payable le 1er mai. Environ 5.000 litres se sont vendus par lots de cent bouteilles, au prix moyen de 1 fr. 04 la bouteille, paiement comptant, le verre aux frais de l'acheteur.

**Pour les vins français.** — Le comité de la Foire de Paris se propose d'organiser cette année, le jeudi 22 mai, une grande « Journée des vins de France ». Il cherchera à réunir à cette occasion les représentants de la production et ceux de la consommation, ainsi que les mandataires et des restaurateurs de la province et de l'étranger. Il espère provoquer ainsi des échanges de vues dont les vins français bénéficieront au premier chef. Toutes les grandes sociétés de viticulture et les syndicats de producteurs de vins seront invités à envoyer des délégués à cette manifestation. La presse française et étrangère sera également représentée.

**Il faut de l'argent pour un „Zoo“.** — La Société par actions du Jardin zoologique de Bâle a révisé ses statuts en portant le capital de fondation de 300.000 fr. à un demi-million. Le conseil d'administration est autorisé à émettre les 200.000 fr. d'actions nouvelles entièrement ou partiellement, dans les conditions qui lui paraîtront favorables. On sait que le Jardin zoologique de Bâle est en train de s'agrandir considérablement et qu'il comprend plusieurs constructions neuves ou près d'être achevées, ce qui permettra de développer beaucoup certaines collections. On aménage actuellement un grand parc pour automobiles. Il faudra de l'argent, une grande quantité d'argent, aux nouveaux ou futurs jardins zoologiques d'autres villes suisses pour être en mesure de faire une concurrence sérieuse au „Zoo“ de Bâle, pas de faut pas oublier, en effet, que celui-ci, à côté du capital-actions de 300.000 francs, dispose d'un capital de fondation d'un million et demi.

**Le gouffre fiscal.** — D'une récente étude du Département fédéral de l'économie publique il résulte qu'en 1926 la Confédération et les cantons ont disposé d'un total de recettes d'un milliard et 248 millions, ce qui représente 316 fr. par tête de population, femmes et enfants compris. Le gros des recettes fédérales sort de la poche des contribuables sous la forme de droits de douane, en 1928, 257 millions sur 383. Sur les 580 millions de recettes des cantons en 1926, 245,9 millions provenaient des impôts et 18,5 millions des « régales ». Les cantons ont perçu en outre 25,5 millions de taxes, émoluments et amendes, et 75,2 millions de subventions fédérales et de parts à des contributions fédérales, le reste provenant du revenu des fortunes des cantons, des banques d'Etat, etc. Mais les subventions fédérales aux cantons proviennent également de la poche des contribuables sous la forme de droits d'entrée. En outre, le contribuable doit encore payer les impôts communaux, qui souvent sont très élevés. On peut sans exagération estimer à deux milliards le total des contributions que payent les particuliers au fisc fédéral, au fisc cantonal et au fisc communal. C'est à peu près 500 fr. par tête d'habitant. Il n'est pas très surprenant dans ces conditions que la situation des finances publiques s'améliore!

## Nouvelles diverses

**Le soleil en Suisse.** — D'après les statistiques officielles, le nombre des jours de soleil, en 1929, a été relativement grand en Suisse, particulièrement dans la Suisse occidentale et méridionale. C'est ainsi que l'on a compté à Genève 2300 heures de soleil, à Lausanne 2295, à Lugano 2267, à Berne 1928, à Zurich 1857, au Säntis 1823 et à Lucerne 1687.

**La construction hôtelière en Amérique** continue à se développer d'une manière extraordinaire. Pour le premier trimestre 1930, les autorités compétentes ont enregistré des demandes d'autorisation pour l'édification de 22 hôtels neufs et pour l'agrandissement de plusieurs hôtels existants. Les constructions neuves comme les agrandissements portant sur moins de cent lits ne sont pas compris dans ces chiffres.

† **Jean Burkli.** — Nous apprenons le décès, survenu le 16 février, de M. Jean Burkli, qui fut hôtelier à Château-d'Oex, à Couvet et au Signal de Bougy-Villars. Le défunt, dont beaucoup de collègues se souviennent certainement pour l'avoir vu assister fidèlement à chacune de nos assemblées des délégués, a été membre actif de la Société suisse jusqu'en 1925, puis membre personnel jusqu'en 1927. Il a atteint le bel âge de 77 ans. Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

**Un nouveau casino de jeu en Belgique.** — Suivant les journaux belges, la station de plage de Knocke, dans le voisinage d'Ostende, sera dotée dès l'hiver prochain d'un casino de jeu qui doit être le plus moderne et le plus grand du continent. La construction coûtera 20 millions de francs belges, qui seront fournis par un groupe de capitalistes du pays. Knocke, qui jusqu'à présent n'avait pas de maison de jeu, espère attirer ainsi un plus grand nombre de

Anglais, les Hollandais et les Allemands, et même se faire une clientèle française absolument nouvelle.

**Le parlement-hôtel.** — Dans nos pays occidentaux, nos parlements possèdent tout au plus une buvette ou un bar. En Australie, dans le Queensland, dans le bâtiment même de la Chambre, on trouve des logements avec pension pour les députés. Ceux-ci n'ont qu'à descendre l'escalier pour gagner la salle des séances et ils peuvent remonter dans leur chambre pour se reposer pendant les discours ennuyeux et les suspensions de séance. Le logement et la pension coûteraient aux parlementaires l'équivalent de sept francs suisses par jour. L'initiative du Queensland a eu un tel succès qu'on l'a reprise récemment au Parlement fédéral australien. Malheureusement, l'hôtel parlementaire fédéral est encore très petit; il n'y a que 17 chambres et il paraît qu'on se bat pour les avoir!

**Le 7me Salon de l'automobile,** qui aura lieu à Genève du 21 au 30 mars, réunira au Palais des expositions toutes les grandes marques continentales et américaines de la construction automobile, avec les carrossiers suisses les plus connus. Le Palais électoral abritera pendant les mêmes journées l'exposition de la motocyclette et de la bicyclette. Pour les autos de tourisme, on compte jusqu'à présent 29 marques américaines, 19 françaises, 8 allemandes, 6 italiennes, 5 anglaises, 3 belges, une autrichienne et une suisse (Martini). Les véhicules poids lourds seront présentés par 20 constructeurs et les carrossiers suisses seront au nombre de sept. Il y aura plus de 40 marques de motocyclettes et cycles. L'exposition internationale annuelle de l'automobile et du cycle est maintenant entrée dans la tradition à Genève et elle attirera une fois de plus dans cette ville la foule des grandes manifestations.

**Jérusalem.** — Le besoin se faisait sentir depuis longtemps d'un grand hôtel de premier ordre à Jérusalem, réclamé surtout par les touristes américains. C'est pourquoi la Société des hôtels égyptiens, dirigée comme on le sait par notre compatriote M. Charles Bachler, a décidé de construire dans cette ville un important établissement de luxe, offrant le confort le plus moderne. Cet hôtel, qui est bientôt achevé, ouvrira ses portes dès la saison prochaine sous le nom d'hôtel du « Roi David ». M. Joseph Seiler, de Brigue, fils de feu l'ancien conseiller national Alexandre Seiler, a été choisi comme directeur de la nouvelle entreprise hôtelière. M. Joseph Seiler a exercé son activité en Amérique pendant plusieurs années, puis à l'hôtel Baur au Lac à Zurich et à l'hôtel Beau-Rivage à Genève. Depuis trois ans, il dirige le Grand Hôtel d'Assouan, où il est très apprécié comme spécialiste de la branche hôtelière. En félicitant le futur représentant de l'hôtellerie suisse à Jérusalem, nous lui exprimons nos meilleurs vœux de réussite.

**Fête des camélias.** — On écrit du Tessin à la Feuille d'avis de Montreux: Locarno travaille fiévreusement à la préparation de la prochaine Fête des camélias, qui aura lieu, comme on le sait, les 25 et 26 avril prochain. On veut redonner à cette fête son cachet nettement tessinois. Il y aura donc un grand concours de fleurs avec un défilé de chars décorés. En outre, un festival représentant la fête du Calendimaggio, c'est-à-dire la fête du printemps, sera donné sur la Piazza Grande. Des masses chorales costumées chanteront à cette occasion les vieilles chansons tessinoises et montreront les épisodes les plus caractéristiques du folklore tessinois. Comme on le sait, la Fête des camélias à Locarno et la Fête vénitienne à Lugano sont les deux plus grands événements de la saison touristique tessinoise. On s'attend donc à la visite de nombreux compatriotes d'en-deçà du Gothard. Les C. F. F. cela va sans dire, organiseront pour la circonstance des trains spéciaux à prix réduit. Ce sera donc pour beaucoup une occasion de refaire connaissance avec les paysages des lacs tessinois.

**L'hôtel de Gruben,** au fond du pittoresque val de Tourtemagne, en Valais, a été complètement détruit par un incendie dans la nuit du 10 au 11 février. L'hôtel, exploité et été seulement, renfermait une soixantaine de lits et venait de subir d'importantes améliorations. Le propriétaire, M. Fr. Jaeger, de Tourtemagne, y avait fait installer la lumière et le chauffage électriques en construisant dans le voisinage une petite centrale pour la production du courant. L'hôtel avait fort bien travaillé ces dernières années. Dans ce joli site isolé, non loin des glaciers du Weisshorn et des Diablons, seul sur l'alpe de Gruben avec une vingtaine de mazots et une chapelle antique, l'hôtel attirait bien des familles aimant le repos et la tranquillité. Les alpinistes en faisaient le point de départ de nombreuses ascensions. — Le soir du 10 février, un groupe de skieurs, dont M. Jaeger fils, guide patenté, y préparèrent leur souper. Un peu plus tard, le feu éclatait sous la toiture, probablement par suite d'une défectuosité de la cheminée. En moins de quatre heures, tout fut détruit. Une bonne partie des murs se sont effondrés. Les personnes présentes ont assisté impuissantes à cette dévastation. Quelques menus objets mobiliers ont seul pu être sauvés. L'hôtel, assuré, mais son propriétaire n'en subit pas moins une très lourde perte.

## Agences de voyages et de publicité

**Wilson Tours Inc., New-York.** — Suivant notification de l'United States District Court, Southern District of New-York, l'agence de voyages Wilson, Tourist, est déclarée en faillite le 10 janvier 1930. Une première assemblée des créanciers a eu lieu le 6 février. Les prétentions sont enregistrées par Mr Seaman Miller, Referee, Bankruptcy, Vesey Street 20 à New-York.

**The Pathfinders' Travel Bureau, London.** — Au printemps de l'année dernière, nous avons conseillé aux hôtels de se faire payer d'avance les commandes de cette agence londonienne. Maintenant la revue Hotel communique que l'entreprise en question, encore une fois, ne fait pas honneur à ses engagements et que même, dans deux cas, elle a payé avec des chèques sans provision.

Par conséquent, pas de crédit d'aucune sorte au bureau précité, qui du reste n'a aucun rapport avec l'organisation des éclairieurs.

**Publicité non commandée.** — Dernièrement, une société de développement de l'Oberland bernois reçut de deux journaux de l'Allemagne du sud une confirmation de commande de publicité, et tout montait de plusieurs centaines de marks, soit-disant faite à leur courtoisie d'annonces, un certain Joseph Liebert. Le bureau de la société n'avait aucune souvenance de pareille commande. On se fit communiquer par l'un des journaux le double du prétendu ordre et l'on put constater que la pièce était munie d'un faux timbre de la société et de la signature imitée de l'ancien directeur du Bureau de renseignements. Le courtier Liebert avait imaginé cet expédient pour augmenter le chiffre de ses provisions. Il est vrai que la découverte du pot aux roses fut immédiatement suivie d'une plainte en justice portée par les deux journaux allemands.

— Nous recommandons une fois de plus, non seulement aux hôteliers, mais aussi aux bureaux de renseignements et secrétariats d'associations faisant de la publicité touristique, d'être constamment sur leurs gardes. Toute négligence peut donner lieu à des ennuis fort désagréables.

**„Kölner Tageblatt“.** — Une circulaire de ce journal à l'hôtellerie nous oblige à constater que, dans son courtage de publicité pour son numéro spécial touristique de cette année consacré à la Suisse, il se prévaut d'une prétendue entente avec la Société suisse des hôteliers.

— Contrairement à cette assertion, nous déclarons qu'une pareille entente n'existe pas. En réponse aux ouvertures du Tageblatt de Cologne, nous lui avons conseillé, pour se renseigner sur l'opportunité de ce numéro spécial, de s'adresser à l'agence des C. F. F. à Berlin, chargée, comme on le sait, de la propagande touristique suisse en Allemagne et compétente par conséquent pour juger de la valeur des publications de ce genre. — Il est regrettable de voir qu'un grand quotidien croie utile de s'appuyer sur une assertion contraire à la vérité pour faire marcher son courtage de publicité, ce qui évidemment produit une impression qui n'est pas des plus favorables à la rédaction elle-même. Nous ne perdons pas de vue cette affaire et nous nous mettrons éventuellement en rapports à ce sujet avec l'Association de la presse allemande, laquelle, comme nous le savons, partage nos idées sur ce qui concerne la nécessité de lutter contre toutes les incorrections qui se commettent dans le courtage de publicité.

## Nouvelles sportives

**Concours de ski en mars.** — On signale pour le mois de mars les épreuves suivantes de ski: 1/2 mars: Wengen, vitesse et saut; 2 mars: Davos, saut; Le Locle, saut; 4 mars: Mürren, saut; 8/9 mars: Flums, fond, vitesse, patrouilles; 9 mars: Unterwasser, vitesse et saut; St-Moritz, vitesse à la Corviglia; Arosa, saut à la Bärenbadschanze; 16 mars: Montana, saut.

## Trafic et Tourisme

**Les ports italiens,** en 1929, ont vu débarquer 180.057 passagers provenant d'autres pays, dont 108.442 étrangers et 71.615 personnes de nationalité italienne. Les arrivées par mer avaient été au nombre de 163.193 en 1928, de 167.456 en 1927 et de 166.596 en 1926.

**Les prestations des C. F. F.,** en ce qui concerne les trains de voyageurs, furent de 9,9 millions de km. en 1919. En 1921, elles atteignent déjà 16,6 millions de km.; en 1925, 23 millions; en 1928, 25,4 millions; en 1929, 26,85 millions. Avec le prochain horaire, elles seront de 27,9 millions de km.

**Le Gothard-Pullman-Express,** composé de voitures-salons Pullman de 1re et IIe classes, circulera de nouveau chaque jour à partir du 15 mars. Départ de Bâle à 7 h. 10 et de Zurich à 8 h. 15. Pour le retour, départ de Milan à 16 h. 25, arr. à Zurich à 21 h. 40 et à Bâle à 22 h. 45. Les voyageurs doivent se munir d'une surtaxe spéciale, à part le billet ordinaire de chemin de fer.

**Pour le tourisme en Espagne.** — Suivant les journaux, un certain nombre de compagnies de navigation ont conclu avec le gouvernement espagnol un accord en vertu duquel elles s'engagent à desservir régulièrement un certain nombre de ports de la péninsule pour y embarquer et y débarquer des touristes. Les nouveaux services favoriseront nécessairement dans une forte mesure le développement du mouvement des étrangers en Espagne.

**Un office touristique de la Haute-Adige.** — Donnant suite aux instructions données par le chef du gouvernement italien, des représentants des milieux politiques, administratifs et économiques de la province de Bolzano et du Trentin se sont réunis au siège du Conseil provincial économique et, après une ample discussion, ont constitué un office chargé de coordonner et de développer les efforts pour le progrès du tourisme dans tout le pays situé entre le Brenner et le lac de Garde.

**Les progrès de l'automobile en Suisse.** — Le 1er janvier 1929, il y avait en Suisse 172.420 véhicules à moteur, dont 57.256 voitures de tourisme, 13.916 camions et tracteurs et 45.248 motocyclettes. La Suisse romande avait 34.749 véhicules à moteur et la Suisse allemande 77.703. Le canton de Genève est au haut de l'échelle avec un véhicule à moteur pour 14,4 habitants, suivi de Zurich, avec un véhicule à moteur pour 25,2 habitants. La moyenne générale de la Suisse est d'un véhicule à moteur pour 33,3 habitants.

**Tourisme aérien.** — L'Aéro-club allemand annonce que l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, la France, la Pologne, la Suisse et la Tchécoslovaquie participeront au Circuit international

aérien d'avions-de tourisme en 1930. Les courants auront à couvrir l'itinéraire suivant: Berlin, Brunswick, Francfort s. Main, le Rhin, Bristol, Londres, Paris, Poitiers, Pau, Saragosse, Madrid, Séville, Alacarte, Lausanne, Berne, Munich, Vienne, Prague, Breslau, Varsovie, Königsberg, Danzig, Berlin, soit au total 7553 kilomètres.

**Les postes alpestres,** durant la semaine du 3 au 9 février 1930, ont transporté 11.211 personnes, ce qui constitue un progrès très sensible sur les semaines précédentes. Les services exploités déjà l'hiver dernier ont transporté 8.960 voyageurs au lieu de 8.803 durant la semaine correspondante de 1929. Les autres services ont transporté 2301 personnes. Tandis que la diminution comparativement à l'année dernière s'est maintenue sur la route de la Maloja, le trafic s'est intensifié, comme auparavant, sur le parcours de Coire à Lenzerheide.

**Les retards des trains.** — L'Office suisse du tourisme signale que les C. F. F. font maintenant annoncer les retards des trains, lorsqu'ils dépassent quinze minutes, sur les quais des gares principales et, si les circonstances le permettent, dans les buffets et salles d'attente de ces gares. Des appareils électriques sont déjà installés à cet effet dans plusieurs stations importantes. — On a supprimé par économie l'annonce dans les buffets et salles d'attente du départ des trains; on trouve maintenant de l'argent pour organiser tout un service de signalisation ... des retards!

**La propagande des grandes villes.** — Jusqu'à présent, Paris n'a pas jugé à propos de faire de la propagande touristique, estimant sans doute qu'il est assez connu et visité. Des démarches sont cependant entreprises en vue de l'organisation d'une certaine propagande. New-York consacrait annuellement 10.000 dollars à la publicité touristique, mais l'Etat du même nom est saisi d'un projet portant ce subside à 65.000 dollars. On a constaté à New-York que même une ville connue du monde entier voit diminuer le nombre de ses visiteurs si elle néglige de signaler les avantages et les distractions qu'elle offre au public.

**Exposition de Poznan.** — On sait qu'au printemps prochain aura lieu à Poznan une Exposition internationale des communications et du tourisme. Les principaux pays touristiques préparent dès maintenant leur participation. En Italie, le gouvernement a créé un comité spécial ayant à sa tête le ministre Grandi et comprenant les ministres du commerce, des finances, de la marine, des postes et des travaux publics. A Paris également a été constitué un comité interministériel. A Poznan, les Français disposeront d'un terrain de 4.000 mètres carrés. La participation des milieux ferroviaires de la Russie soviétique, de la Belgique, du Danemark, de l'Autriche et de la Suisse est assurée. Une section roumaine sera aussi organisée.

**Sur le Léman.** — Le projet d'horaire de la Compagnie générale de navigation sur le lac Léman, pour la période du 15 mai au 30 septembre 1930, prévoit une nouvelle course sur le Haut-Lac les après-midi des dimanches et du jour de l'Ascension. Pour remplacer les courses de l'Eviana, la compagnie crée deux courses de nuit Ouchy-Evian et retour, avec traversée en 35 minutes, la première du 15 juin au 15 septembre, avec départ d'Ouchy à 21 h. 30 et d'Evian pour le retour à minuit; la seconde du 12 juillet au 13 septembre, avec départ d'Ouchy à minuit 40 et départ d'Evian à 2 h. du matin. Ces courses favoriseront les milieux touristiques et hôteliers d'Evian, ainsi que les alpinistes lausannoises rentrant d'excursions dans les montagnes de Savoie.

**Un nouveau Pullman Paris-Interlaken.** — A partir de cette année, l'Oberland bernois aura, lui aussi, pendant la haute saison d'été, son Pullman-Express qui sera en quelque sorte une ramification du Gothard-Pullman-Express circulant aussi entre Paris et Bâle pendant la période du 1er juillet au 1er septembre. Une branche de ce dernier sera dirigée de Belfort sur Delle et de là, intercalée dans le direct de jour Paris-Berne-Milan, dont l'horaire Berne-Thoune sera amélioré. En sens inverse, les voitures Pullman feront partie du train de jour Milan-Paris et seront ajoutées à Belfort à la composition venant du Gothard. L'horaire de ce train Pullman Paris-Interlaken sera le suivant: 8 h. dép. de Paris, 16 h. 12 arr. à Berne, 17 h. 38 arr. à Interlaken, et dans le sens inverse: 12 h. 08 dép. d'Interlaken, 14 h. 16 dép. de Berne et 22 h. 40 arr. à Paris. Cette nouvelle communication reliant directement Paris à l'Oberland bernois rendra certainement de précieux services au mouvement touristique France-Suisse.

**Le Touring-Club italien** a pris l'initiative d'organiser une première série de conférences en vue de répandre davantage les notions historiques, économiques, scientifiques et artistiques concernant chaque région de l'Italie, ainsi que de faire connaître les grands travaux publics qui y sont été exécutés ou qui y sont en cours d'exécution. Il met en outre à la disposition des groupes régionaux fascistes, syndicaux, « dopolavoro », associations d'anciens combattants, cercles d'officiers, collèges, sociétés religieuses, etc. des textes de conférences avec des diapositifs pour les illustrer. Ce matériel est déjà prêt en ce qui concerne la Calabre et la Sicile; celui qui concerne la Sardaigne, l'Ombrie et la Vénétie julienne est en préparation. — Le Touring-Club italien, comme le Touring-Club de France, du reste, s'occupe également du « tourisme » et favorise par tous les moyens à leur disposition, souvent à grands frais, le mouvement touristique en général dans leurs pays respectifs. Ils ne se contentent pas d'être, au fond, de simples clubs d'automobilistes et de motocyclistes.

